

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

Lundi 29 septembre 2025 à 19h30 à la Mairie

ORDRE DU JOUR:

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Adoption du Procès-Verbal du conseil municipal du 31 mars 2025
- 3. Actes de gestion du Maire
- 4. Présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez pour l'année 2024
- 5. Acquisition d'une parcelle cadastrée section AR n°272 Route des Ballades à Olemps
- 6. Suppression des emplacements réservés n° 4, 5, 8, 15, 27, 28, 32, 35 et 43 Demande d'inscription dans la révision n°6 du PLUi de Rodez Agglomération
- 7. Remboursement abonnement annuel application CANVA en équipe
- 8. Constitution de servitude ENEDIS parcelle cadastrée section AK n°1406
- 9. Règlementation des mises à disposition et locations des salles communales
- 10. Budget Principal de la Commune : décision modificative de budget n°2
- 11. Autorisation de recrutements d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles pour l'exercice 2026
- 12. Convention relative à un ouvrage d'art de rétablissement des voies appartenant à une collectivité territoriale dont le potentiel fiscal est inferieur a 10 millions d'euros : Ligne ferroviaire de Castelnaudary à rodez (736 000) Passerelle au km 491+197_ passerelle piétons _ commune d'Olemps
- 13. Approbation de l'avenant n°1 à la convention du Programme d'Intérêt Général de Rodez agglomération
- 14. Convention de partenariat artistique entre Rodez Agglomération et la Commune d'Olemps

Comptant sur votre présence à cette réunion, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

